## TERRITOIRE D'ENERGIE GARD-SMEG

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022



Affiché le



# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATI Du COMITE SYNDICAL du 15 Novembre 2022 **DELIBERATION N° 2022-57**

OBJET : Motion relative à l'organisation du marché de l'électricité.

L'an deux mille vingt-deux, le 15 du mois de Novembre, les membres du Comité Syndical du Territoire d'Energie GARD-SMEG, dûment convoqués le 04 Novembre 2022, ont participé à la réunion à 17 heures, organisée dans la salle Simone Veil de la Maison du Département, sous la présidence de M. Roland CANAYER.

Madame Aline BASTIDA est désignée Secrétaire de séance.

### Etaient présents :

Délégués	Communes	Р	Α	Pro
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X		
Jean-Claude BASCHIOU	AIGUES MORTES	X		
Jacky REY	AIGUES VIVES		Х	
Bernard JULLIEN	AIMARGUES		х	
Cyril PERISSÉ Procuration à M. ZARAGOZA	AIMARGUES			х
Aimé CAVAILLÉ	ALES	x		
André MEREL Procuration à M. CAVAILLE	ANDUZE			Х
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE	X		
Patrick AUBENAS	POTELIERES	Х		
Démissionnaire	BEAUVOISIN			
Pascal VALLADIER	CAISSARGUES	х		
Alex DUMAS	CALVISSON	х		
Christian ANDRE	CAVEIRAC	Х		
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD		Х	
Pascal PEYRIERE Procuration à M. PETITJEAN	CHUSCLAN			Х
André OLIVÉ	CLARENSAC	Х		
Fabienne DHUISME	CONGENIES		Х	
Lionel JEAN	CORCONNE	Х		
Elie HERBEMONT	CRESPIAN	Х		
Frédéric FORTÉ	FOURNES		х	
Aline BASTIDA	GARONS	х		
Maurice BLACHAS	GENERAC	х		
Joseph PEREZ	LA GRAND COMBE		Х	
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	Х		
Olivier PENIN	LE GRAU DU ROI	Х		
Alain MARTI	LE GRAU DU ROI		х	
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	Х		
Alain GIOVINAZZO	LES MAGES	х		
Joseph BLANCHER Procuration à M. CANAYER	LES PLANS			х
Jean-Marc FRANCOIS	LUSSAN		х	
Bernard MALLET	MANDUEL	x		

Délégués	Communes	P	Α	Pro
Freddy FELIX	MARUEJOLS LES GARDON	х		
Jean-Luc FORTIN	MEYNES		Х	
Jack VERRIEZ	MIALET	Х		
Jean-Michel FOUCHARD Anton Michel (suppléant)	MILHAUD	х		
Roland CANAYER	MOLIERES CAVAILLAC	Х		
Michel CHAMBELLAND	NAGES ET SOLORGUES	Х		
Richard FLANDIN	NIMES	х		
Christian TRIDOT	PUJAUT	Х		
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE	Х		
Ludovic DUMAS Procuration à M. ABBOU	ROUSSON			х
Frédéric GRAS	ST CEZAIRE DE GAUZIGNAN	Х		
Bruno OLIVERI	ST HIPPOLYTE DU FORT		х	
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF	Х		
Démissionnaire	ST JULIEN DE PEYROLAS			
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	х		
Nathalie FABIÉ	ST SIFFRET		Х	
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	Х		
Jean-François LOUVET	SOMMIERES	Х		
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	Х		
Christian LASCH	ST CHRISTOL LES ALES		х	
Jacky MIALHE	ST HILAIRE DE BRETHMAS		х	
Sébastien VOINDROT	ST MARTIN DE VALGALGUES	х		
Alain FOISSE	ST PRIVAT DES VIEUX		Х	
Didier CHAMP	UCHAUD		Х	
Jean-Luc CHAPON	UZES	Х		
François ABBOU	CAUSSES AIGOUAL CEVENNES	х		
Annick CHOPARD	VAUVERT	Х		
Katy GUYOT	VAUVERT	х		
Vincent COSTE Procuration à Mme CHOPARD	VERGEZE			х
Alain SANCIAUME Jean-Pierre BERTHET suppléant	VILLENEUVE LES AVIGNON	х		
		38	15	6

P = Qui ont pris part au vote - A = absents-excusés - Pro = procuration

Nombre de Membres en exercice	: 59
Nombre de Membres ayant pris part au vote	: 38
Nombre de votes exprimés	: 44

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Affiché le



ID: 030-200039543-20221115-2022\_57-DE

## Motion relative à la l'organisation du marché de l'électricité - PAGE 2

Le quorum étant atteint, le conseil syndical peut valablement délibérer.

### Contexte:

Face à la crise énergétique, le Territoire d'Energie GARD SMEG s'associe à l'ensemble des collectivités membres de la FNCCR, réunies en congrès à Rennes les 27, 28 et 29 septembre pour dénoncer les règles de fonctionnement du marché de l'électricité :

Considérant que la crise énergétique sans précédent à laquelle nous faisons face pose la question d'une remise en cause des règles de fonctionnement du marché de l'électricité, et que ce constat semble enfin être reconnu au sein de l'Union européenne.

Considérant que l'organisation de ce marché n'a pas permis d'assurer « un niveau élevé de protection des consommateurs » entre hausse vertigineuse des prix et pratiques commerciales contestables des opérateurs du secteur, et a conduit à un déficit flagrant d'investissements dans l'appareil productif, qui aggrave encore davantage la présente crise,

Considérant qu'au-delà de la situation des ménages et du risque d'augmentation de la précarité énergétique, les collectivités locales et leurs groupements subissent également, à l'instar de l'ensemble des acteurs économiques, les effets de cette crise majeure,

Considérant que les garde-fous qui ont été mis en place au niveau national pour tenter d'amoindrir la hausse des prix de l'énergie n'ont pas vocation à perdurer dans le temps (« bouclier tarifaire », aides aux collectivités et aux entreprises, ...) ou sont, semble-t-il, détournés de leurs fins (cf. ARENH) au profit des seuls intérêts d'opérateurs opportunistes qui n'apportent aucune plus-value au système,

Considérant dans ce contexte le rôle fondamentalement protecteur qu'assure la réglementation des tarifs, dans le cadre, s'agissant de l'électricité, du service public local de fourniture organisé sous l'égide des autorités organisatrices de la distribution d'énergie, et les risques sur la cohésion sociale d'une déréglementation totale des prix de l'énergie,

### Le Conseil Syndical DEMANDENT :

- Une préservation sans faille des tarifs réglementés de vente d'électricité pour les consommateurs et les petits professionnels et une prolongation des tarifs réglementés du gaz au-delà de 2023 ;
- Un élargissement du bénéfice des tarifs réglementés de l'électricité aux collectivités locales et à leurs groupements ;
- Une remise en cause du principe de contestabilité des tarifs réglementés de vente d'électricité, qui conduit ces tarifs hors intervention politique exceptionnelle à faire office de prix plafonds, à l'avantage des fournisseurs alternatifs et au détriment des usagers, ainsi que du dispositif de l'ARENH, qui protège davantage les intérêts des fournisseurs les moins scrupuleux au détriment, une fois encore, des consommateurs et des collectivités.
- La mise en œuvre d'une obligation qui imposerait aux fournisseurs d'énergie de garantir leur approvisionnement et de s'adosser à un parc de production d'énergies renouvelables ;
- L'abandon du principe de tarification au coût marginal au niveau de l'Union européenne et plus globalement une refonte de l'organisation du marché de l'électricité, qui donnerait les bons signaux d'investissement aux producteurs tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages français, les ressources financières des collectivités et la compétitivité des entreprises.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Roland CANAVER Président du TE 30 - SMEG

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Affiché le

57-DE

# COMITE SYNDICAL, MARDI 15 NOVEMBRE 2022 A 17H00, SALLE S.VEIL, MAISON DU DEPARTEMENT, NIMES **FEUILLE DE PRESENCE**

1 AIGREMONT 2 AIGUES MORTES 3 AIGUES WIVES 4 AIMARGUES 5 AIMARGUES 6 ALES 7 AND UZE 8 BAGNOIS SUR CEZE  Maxime COUSTON 9 BEAUVOISIN 12 AIGUES WORTES 1 Lean-Claude BASCHIOU 1 Pen's Parach Jullien 1 AIMARGUES 1 AIMARGUES 2 AIGUES TRINQUIER 3 AIGUES TRINQUIER 4 AIMARGUES 4 AIMARGUES 5 AIMARGUES 6 ALES 6 ALES 7 AND UZE 7 AND UZE 8 BAGNOIS SUR CEZE 7 AND UZE 8 BAGNOIS SUR CEZE 7 AND UZE 8 BAGNOIS SUR CEZE 8 BAGNOIS SUR CEZE 9 BEAUVOISIN	ž	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
AIGUES MORTES  Jean-Claude BASCHIOU  AIGUES VIVES  Jacky REY  Bernard JULLIEN  Gyrill PERISSÉ  AIMÀRGUES  AIMÀ	н	AIGREMONT	Gilles TRINQUIER			
AIGUES VIVES  AIMARGUES  AIMARGUES  ALES  ANDUZE  BAGNOLS SUR CEZE  Maxime COUSTON  BEAUVOISIN	7	AIGUES MORTES	Jean-Claude BASCHIOU	X		
AIMARGUES AIMARGUES ALES ANDUZE BAGNOLS SUR CEZE BEAUVOISIN  BEAUVOISIN  Bernard JULLIEN  Cyrill PERISSÉ Aimé CAVAILLÉ Aimé CAVAILLÉ André MEREL André MEREL Maxime COUSTON	m	AIGUES VIVES	Jacky REY	/		
UES  Cyrill PERISSÉ  Aimé CAVAILLÉ  André MEREL  André MEREL  Maxime COUSTON  ISIN	4	AIMARGUES	Bernard JULLIEN			
Aimé CAVAILLÉ André MEREL André MEREL Maxime COUSTON ISIN	2	AIMARGUES	Cyrill PERISSÉ	Markey	CC- ZALAGOZA	
S SUR CEZE  Maxime COUSTON  ISIN	9	ALES	Aimé CAVAILLÉ	all		
BAGNOLS SUR CEZE BEAUVOISIN	7		André MEREL	The same of the sa	@ A - CAUATICLE	
	00		Maxime COUSTON			
	6					21115-2022_

ID: 030-200039543-20221115-2022\_57-DE

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Affiché le

Berger Levrault

SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT NOM DU DELEGUE SUPPLEANT (B.C. PETITSEAIN SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE NOM DU DELEGUE TITULAIRE Fabienne DHUISME Pascal VALLADIER Elie HERBEMONT Christian ANDRÉ Patrick DELEUZE Pascal PEYRIERE François ABBOU Frédéric FORTÉ **Alex DUMAS** André OLIVÉ Lionel JEAN 16 CDC CAUSSES AIGOUAL CEVENNES COMMUNE 13 CHAMBORIGAUD 10 CAISSARGUES 15 CLARENSAC 17 CONGENIES 18 CORCONNE 11 CALVISSON 14 CHUSCLAN 12 CAVEIRAC 19 CRESPIAN 20 FOURNES ŝ

ID: 030-200039543-20221115-2022\_57-DE

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Affiché le

Berger Levrault

SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT NOM DU DELEGUE P) R. CAWATER SUPPLEANT SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE NOM DU DELEGUE Christophe ZARAGOZA Patrick DE GONZAGA Jean-Marc FRANÇOIS TITULAIRE Maurice BLACHAS Joseph BLANCHER Alain GIOVINAZZO **Bernard MALLET** Aline BASTIDA Joseph PEREZ Olivier PENIN Alain MARTI COMMUNE 23 LA GRAND'COMBE 26 LE GRAU DU ROI 25 LE GRAU DU ROI 24 LA ROUVIERE 29 LES MAGES 28 LES PLANS 31 MANDUEL 22 GENERAC 27 LEDENON 21 GARONS 30 LUSSAN ŝ

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Affiché le

Berger Levrault

ID: 030-200039543-20221115-2022\_57-DE SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT ANTON Hill NOM DU DELEGUE SUPPLEANT P. F. ABBOU SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE Jean-Michel FOUCHARD NOM DU DELEGUE Michel CHAMBELLAND TITULAIRE Gilles COLOMBIER Roland CANAYER Richard FLANDIN Patrick AUBENAS Jean-Luc FORTIN Christian TRIDOT Ludovic DUMAS Freddy FELIX Jack VERRIEZ COMMUNE 32 | MARUEJOLS LES GARDON 37 NAGES ET SOLORGUES 36 MOLIERES CAVAILLAC 41 ROQUEMAURE POTELIERES 35 MILHAUD 42 ROUSSON 33 MEYNES 40 PUJAUT 34 MIALET NIMES 39 ŝ 38

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Affiché le

Berger Levrault

ID: 030-200039543-20221115-2022\_57-DE SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT NOM DU DELEGUE SUPPLEANT SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE NOM DU DELEGUE Sébastien VOINDROT TITULAIRE Lucas FAIDHERBE Jean-Paul BOYER Christian LASCH Elian PETITJEAN **Bruno OLIVIERI** Nathalie FABIÉ Frédéric GRAS Jacky MIALHE **Alain FOISSE** 49 SAINT MARTIN DE VALGALGUES 43 SAINT CESAIRE DE GAUZIGNAN COMMUNE 45 SAINT HILAIRE DE BRETHMAS 48 SAINT JULIEN DE PEYROLAS 46 SAINT HIPPOLYTE DU FORT 44 SAINT CHRISTOL LES ALES 51 SAINT PRIVAT DES VIEUX 47 SAINT JULIEN DE LA NEF 53 SERVIERS ET LABAUME 50 SAINT MICHEL D'EUZET 52 SAINT SIFFRET ž

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Affiché le

0-200039543-20221115-2022\_57-DE

COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
SOMMIERES	Jean-François LOUVET	Jan		
SOUSTELLE	Sébastien KUBANI	A		
иснаир	Didier CHAMP			
UZES	Jean-Luc CHAPON	4		
VAUVERT	Annick CHOPARD	Mograd		
VAUVERT	Katy GUYOT			
VERGEZE	Vincent COSTE	Shopen	(P) A .CHOPARI)	, 0
VILLENEUVE LEZ AVIGNON	Alain SANCIAUME		Jean-Pierre BERTHET	ID:03
				30

ž

55

54

99

57

09

61